

# Pourquoi la responsabilité ?

Préparé par Betsan Martin, Février 2016

*Mots-clés: responsabilité, relation, bien public, global, d'entreprise, gestion, transition, économie, sociétés durables, interdépendance.*

*Responsibility grows in importance  
as the life of freedom discovers itself to be unjust*

Emmanuel Levinas.

## Résumé

La responsabilité est une orientation éthique pour répondre aux enjeux du 21<sup>e</sup> siècle. Elle apporte une cohérence au changement profond de paradigme concernant les transitions sous-jacentes à l'économie sobre en carbone qui aura lieu avant la fin du 21<sup>e</sup> siècle. Il est une référence pour la responsabilisation et la gouvernance à tous les niveaux, que ce soit régional, national ou mondial.

Dans la notion de Responsabilité, on retient à la fois les valeurs relationnelles et l'implication humaine concernant l'utilisation des ressources. Le relationnel et l'implication sont associés à un nouvel ordre des sociétés humaines et industrialisées, à une réorientation de l'intérêt personnel, au profit et à l'utilisation destructrice des ressources naturelles.

Les scénarios du changement climatique présentent un risque qui augmente exponentiellement. L'interdépendance de l'homme et de la biosphère nous oblige à un changement personnel, systémique, profond et urgent pour sauvegarder la vie sur terre, comme il en a été pendant dix mille ans.

## **Responsabilité: une référence pour le 21e siècle**

Accorder la priorité à la responsabilité revient à signaler un changement de paradigme nécessaire pour aborder le changement climatique et la déstabilisation des écosystèmes planétaires, ainsi que les inégalités sociales et les enjeux environnementaux et collectifs du 21e siècle.

La responsabilité est le fondement de la communauté ; il exprime le destin commun des peuples, de la planète et donne la priorité aux biens publics ainsi qu'à la valorisation de l'orientation d'un monde où les gens et la Terre sont étroitement liés, interdépendants. La responsabilité s'impose pour intégrer le bien-être humain et environnemental dans les systèmes économiques, avec des mesures correspondant au développement holistique. Elle est pertinente pour l'Etat, les entreprises, les sociétés civiles et les sphères individuelles.

## **Responsabilité: bien public, droits, capacité de garantie, interdépendance**

Une approche du bien public nécessite d'avoir une capacité de garantie des droits comme celle de la responsabilité. Les Droits de l'homme, qui marquent les mouvements de justice du 20e siècle, sont supposés être accompagnés par des devoirs, mais cet aspect est généralement mal articulé. On pourrait même dire que les droits font face à une aporie d'efficacité sans tenir compte du devoir ou de la responsabilité. Les droits sont souvent considérés comme la base de tous les arguments en faveur de la justice. Ils peuvent englober la justice sociale et environnementale; ils peuvent également être appliqués de façon legaliste pour le droit commercial. En général, les droits ont un objectif d'habilitation qui peut conduire à des conflits et des contestations sur les droits.

La responsabilité, d'autre part, comprend des dimensions sensibles et imputables; elle est basée sur le plan relationnel et invite à donner la priorité à l'Autre : l'autre personne, la rivière, la terre, le poisson et les arbres. Elle reconnaît que mon bien-être est étroitement lié au bien-être de l'autre. Ceci est une vision du monde qui perdure dans les systèmes d'organisation sociale des peuples traditionnels et autochtones, et qui peut être mise en péril par les changements systémiques accompagnant le développement industriel.

La responsabilité concerne l'autorité, le pouvoir, l'implication et elle a une qualité de garant - associée à la gestion. La responsabilité a tendance à être juridiquement associée à une perte - en général pour les actions passées.

Dans un monde de technologie où la capacité humaine de connaître les conséquences de nos actions est dépassée, la responsabilité, sous forme de précaution, doit se placer au-devant de la scène. De même dans un monde de l'injustice climatique, la responsabilité devient une obligation pour l'avenir de la planète.

## **Expansion industrielle globalisée et irresponsabilité**

Avec l'expansion industrielle capitaliste, l'irresponsabilité se dévoile sans fard, accompagnée d'une idéologie de liberté utilisant la possibilité démesurée d'accumulation de richesse privée avec l'exploitation de l'homme et de l'environnement. L'accroissement de la puissance mondiale des sociétés commerciales comprend un changement systémique de la responsabilité afin de ne pas entraver la croissance et le développement.

La liberté, l'intérêt personnel et la propriété privée sont les pierres angulaires de ce mode de fonctionnement, une liberté avec peu ou pas de responsabilité - un droit sans devoirs. Le droit à la propriété donne une force juridique à l'idée que l'homme soit le maître de la nature. Pourtant, c'est une maîtrise toute relative car c'est l'homme qui dépend de la nature, donc le droit à la propriété doit être limité par des garanties sur l'environnement.

Dans une économie mondialisée, les entreprises en off-shore peuvent délocaliser leur main-d'oeuvre et ainsi, se soustraire à leur responsabilité, en s'implantant dans des pays dont les conditions de travail sont insuffisamment réglementées. Par ailleurs, ce détour

fiscal des entreprises entraîne de faibles apports pour les pays à revenu élevé ce qui a pour effet de saper la base d'imposition de l'Etat Providence et ainsi de provoquer le démantèlement des prestations et de la responsabilité sociales de l'État.

Le risque social est accompagné par les risques environnementaux, les droits d'exploitation sont accompagnés par le caractère primordial des valeurs des produits de base. La marchandisation de l'environnement a dépassé les moyens de réglementation sur les impacts environnementaux.

L'Etat souffre d'une perte de responsabilité dans la sauvegarde environnementale et au niveau du tissu social, en proportion directe avec le monde des affaires, devenu puissance économique à part entière. Ce dernier donne à l'Etat ses moyens et le mandate en tant que garant des protections sociales. Il existe de nombreux exemples d'injustice sociale disproportionnée supportée par des groupes et des populations marginalisés.

Dans le cas précis, nous voyons que le pouvoir économique s'est dissocié de la responsabilité du bien public. La portée de la mondialisation est disjointe de la justice sociale - qui est la base de toute société et d'une paix durable.

### **Responsabilité - un cadre pour les sociétés durables**

La responsabilité, en tant que cadre pour les sociétés durables, doit être interprétée dans les dimensions multiples que sont les sphères personnelles, nationales, institutionnelles et mondiales. À l'échelle mondiale des négociations sur le climat, nous voyons l'attachement des États à l'intérêt souverain alors que ces négociations exigent que cet intérêt soit abandonné au profit d'une «souveraineté solidaire», telle que le propose le professeur Mireille Delmas Marty du Collège de France.

L'Accord de Paris offre une plateforme pour la solidarité du bien public. L'ambition de la COP 21 doit être réalisée dans le contexte actuel où les négociations commerciales ne cherchent qu'à faire progresser la croissance économique selon les pratiques courantes des affaires, comme c'est le cas pour le Partenariat trans-pacifique. Pourtant, les entreprises transnationales sont au cœur de la responsabilité du climat et devront supporter la transformation à l'énergie renouvelable.

L'éducation est déterminante pour la mise en œuvre de la responsabilité climatique et des ambitions mondiales relatives aux objectifs du développement durable. Les caractéristiques pédagogiques pour les sociétés responsables, interdépendantes et durables englobent le développement des connaissances *via* l'interdisciplinarité, la capacité d'analyse de systèmes complexes, l'apprentissage résultant de l'expérience, l'action concertée et les intérêts envers la notion de citoyenneté. Cette approche appelle à une réorientation profonde de domaines distincts avec comme objectifs l'économie et l'emploi.

Derrière ces transitions vers des sociétés durables, le défi fondamental est le passage aux systèmes économiques et énergétiques actuels, à une économie de l'intendance ou «œconomie» tel que le propose Pierre Calame, ancien président de la Fondation Charles Léopold Mayer dans son Essai sur Oeconomy. Oeconomy se définit par les «règles de gestion du foyer avec l'art de tirer parti de tous les biens de la nature. »

Aujourd'hui, une vie économique interdépendante avec simultanément la poursuite d'objectifs financiers, sociaux et environnementaux est un précepte pour des sociétés responsables, interdépendantes et durables.